

# Le Bulletin

DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Une publication semestrielle  
à l'attention des Gouverneurs du Groupe  
EDS13\*  
Administrateur : Mohamed Sikieh KAYAD

Numéro 9 – octobre 2015

GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE • ASSEMBLÉES ANNUELLES 2015

## Sommaire

Mot de l'Administrateur 1

Assemblée Annuelle 2015 – Thèmes  
à l'ordre du jour du Comité de  
Développement 2

Visite du Président Boni YAYI à  
la Banque mondiale 3

Dossier : Programme de diversité  
au sein de la Banque mondiale :  
le sursaut africain 3

\* Le groupe EDS13 comprend :

le Benin  
le Burkina Faso  
le Cameroun  
Cabo Verde  
la République Centrafricaine  
le Tchad  
les Comores  
la République du Congo  
la République Démocratique du Congo  
la Côte-d'Ivoire  
Djibouti  
le Gabon  
la Guinée  
la Guinée-Bissau  
la Guinée Equatoriale  
Madagascar  
le Mali  
la Mauritanie  
l'île Maurice  
le Niger  
Sao Tome & Principe  
le Sénégal  
le Togo

## Mot de l'Administrateur

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Bienvenue aux Assemblées Annuelles 2015 qui se tiennent du 9 au 11 octobre 2015 à Lima au Pérou.

Les thèmes inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Comité de Développement (CD) qui se tiendra le 10 octobre 2015 portent sur : (i) la contribution du Groupe de la Banque mondiale à l'Agenda 2030 pour le développement durable ; (ii) le rôle du FMI dans la mise en œuvre de l'agenda de développement de l'après 2015 ; (iii) le rapport de suivi mondial 2015 : Objectifs de développement dans une ère de changements démographiques ; et (iv) la revue 2015 de l'actionnariat du Groupe de la Banque mondiale — rapport aux Gouverneurs.

Les contenus respectifs de ces dossiers sont résumés dans ce Bulletin. Comme à l'accoutumé, une note plus élaborée sur ces sujets est incluse dans le dossier préparé à votre attention par mon Bureau, de même que le programme détaillé des différentes activités et mon rapport d'activités pour l'exercice fiscale 2015.

Mon rapport d'activités pour l'exercice 2015 fait le bilan des activités menées et des résultats obtenus sur les différents dossiers allant des interventions de la Banque dans les économies de nos pays aux actions dans le cadre de la gouvernance de notre groupe, en passant par les travaux sur les Objectifs de développement durable (ODD), les réformes au sein de la Banque, la lutte contre l'épidémie d'Ebola, la diversité et l'inclusion du personnel africain au sein de la Banque. Un premier exercice extrêmement riche dont vous trouverez les détails dans mon rapport.

Permettez-moi de revenir particulièrement sur le processus d'augmentation du capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) décidé en 2010, dont les détails sont également rappelés dans mon rapport. Un seul pays de notre groupe avait accompli, à l'échéance de mars 2015, toutes les formalités de souscription. Je saisis l'occasion pour réitérer mon appel pour la finalisation de ce processus par l'ensemble de nos pays. Cela est d'autant plus pressant que les discussions au sein de la Banque s'orientent vers une nouvelle augmentation de capital en 2017, pour donner à la Banque les moyens de jouer pleinement son rôle dans le financement du développement en vue de l'atteinte des ODD à l'horizon 2030.

Dans le cadre des efforts pour une plus grande mobilisation des ressources en faveur de nos pays, je souhaite également, attirer votre attention sur la possibilité pour nos pays de tirer profit des nouveaux fonds fiduciaires mis à disposition par les partenaires au développement avec la participation de la Banque mondiale. Il s'agit notamment du fonds de préparation pour les infrastructures et du fonds vert pour le changement climatique. Les informations sur ces fonds sont disponibles auprès de la Banque et au sein de notre Bureau.

Je voudrais enfin vous réitérer ma gratitude pour votre soutien et votre engagement permanent à nos côtés.

Bon séjour à Lima.



Mohamed Sikieh KAYAD

## **Assemblées Annuelles 2015 – Thème à l'ordre du jour du Comité de Développement Appui du Groupe de la Banque mondiale à l'agenda 2030 pour le Développement durable**

Nous arrivons à la date butoir des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les États membres des Nations Unies se sont engagés en septembre 2015 à New York dans un nouveau cadre, plus ambitieux, appelé agenda 2030, basé sur les Objectifs de développement durable (ODD) qui constituent la référence en matière de développement pour les 15 prochaines années. Les 17 nouveaux ODD visent collectivement à mettre fin à la pauvreté, à promouvoir la prospérité et le bien-être des peuples tout en protégeant l'environnement. Les objectifs du Groupe de la Banque mondiale (GBM) adoptés en 2013, à savoir mettre fin à la pauvreté et promouvoir le partage de la prospérité sont en adéquation avec les ODD. Bien que les objectifs du GBM soient formulés en termes de revenus et de la consommation, dans la pratique, la lutte contre la pauvreté et le partage de la prospérité nécessitent que des progrès soient accomplis sur plusieurs aspects du développement humain.

Tirant les leçons de son appui aux OMD, le GBM va (i) aider les pays à obtenir le financement nécessaire à la réalisation des ODD; (ii) contribuer à fournir des solutions de développement, aux niveaux national, régional et international; (iii) travailler avec les autres partenaires au développement pour développer des synergies et coordonner les activités; et (iv) intensifier les efforts sur les principaux défis.

### **Appui du FMI dans la mise en œuvre de l'agenda de développement post-2015**

Le Fonds monétaire international (FMI) entend jouer son rôle dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. En plus des travaux déjà entamés pour approfondir le focus sur les aspects économiques et sociaux, l'égalité des sexes, et la protection de l'environnement, qui constituent la base des ODD, le Fonds a identifié plusieurs initiatives visant à accroître sa contribution pour le développement durable. Ces initiatives peuvent être regroupées en trois catégories : (i) les diagnostics des

politiques économiques et services conseils; (ii) l'appui au renforcement des capacités pour le développement; et (iii) la mise en place des filets de sécurité plus larges pour les pays en développement.

Dans son travail consacré aux diagnostics des politiques et de conseils aux pays membres, le FMI entend intensifier son appui dans trois domaines: (i) l'évaluation des conséquences macroéconomiques de l'intensification des investissements publics dans les infrastructures; (ii) l'analyse approfondie des questions d'inclusion et de l'environnement; et (iii) le renforcement de l'analyse des politiques et des conseils aux États fragiles et aux petits pays en développement.

Compte tenu des synergies entre le travail d'analyse des politiques économiques et le renforcement des capacités, les initiatives en matières de conseils informeront et amélioreront également la fonction de renforcement de capacité dans les principaux domaines d'expertise de l'institution, que sont: la politique macroéconomique, la politique budgétaire, la politique monétaire et de change, la stabilité du secteur financier, les cadres législatifs, les statistiques macroéconomiques et financières, et plus récemment les questions d'inclusion. En outre, les instruments de prêt du FMI ont été révisés à la suite de la crise financière mondiale et réformés davantage ces dernières années pour fournir un filet de sécurité plus large aux pays en développement.

### **Rapport de suivi mondial : objectifs de développement dans l'ère de changement démographique**

Le déclin de la fertilité donne la possibilité aux pays en développement de bénéficier de deux types de « dividende démographique ». Un premier dividende peut être engrangé lorsque le ratio de dépendance des enfants, aussi bien au sein des ménages que de la population diminue, tandis que la part de la population active augmente, permettant à la population active croissante de prendre en charge moins d'enfants. Ce changement dans la structure par âge accroît la production et les ressources, ce qui peut engendrer un « deuxième dividende démographique » du fait de l'accumulation de l'épargne et un plus grand investissement dans le capital humain et physique.

Les dynamiques démographiques peuvent contribuer au développement si les gouvernements appliquent des politiques éclairées sur le plan démographique. Les pays qui passent d'une forte à une faible fertilité peuvent bénéficier d'une part croissante de la population active. Ces pays ont le potentiel de réaliser le premier et le deuxième dividende démographiques qui sont bénéfiques pour la réduction de la pauvreté et le partage de la prospérité. La moitié de la population mondiale — et la plupart des pauvres dans le monde — vit dans des pays où la part de la population active est en hausse. La question de savoir si une part croissante de la population active est bénéfique pour le développement ou non dépend de la mesure dans laquelle les gouvernements s'assurent que les politiques et les institutions profitent de cette évolution. Des politiques éclairées sur le plan démographique peuvent couvrir un large éventail de domaines, y compris le développement humain, le secteur privé et le développement financier, ainsi qu'une meilleure gouvernance. L'évolution démographique n'est universellement ni une bonne ni une mauvaise chose et offre des opportunités ainsi que des défis partout. Les mesures de politiques peuvent faire une différence cruciale en inclinant l'impact des changements démographiques en faveur des objectifs de développement.

Les différences dans la dynamique démographique à l'échelle d'un pays ont des répercussions importantes dans les autres pays, contribuant à modifier les avantages comparatifs qui sous-tendent le commerce et les revenus du travail et du capital. Ces changements exigent la mise en œuvre de politiques visant à soutenir davantage les échanges commerciaux de biens et services, ainsi qu'une plus grande mobilité des facteurs. Cela encouragerait le transfert de la production à haute intensité de travail des pays à population vieillissante vers les jeunes nations. Ces changements démographiques devraient également permettre la migration des pays avec une forte croissance démographique vers des pays où la population active est en baisse. La coopération internationale — en plus des mesures internes — est nécessaire pour la facilitation du commerce, l'immigration légale et les flux de capitaux afin d'assurer

un ajustement sans heurt aux changements démographiques.

## Revue de l'actionnariat : un rapport aux Gouverneurs

En 2008, les pays membres du Groupe de la Banque mondiale (GBM) ont convenu d'entreprendre une série de réformes au sein de l'institution pour renforcer la voie et la représentation des pays en développement et ceux en transition. Ces réformes ont conduit à une augmentation des parts des pays en développement dans le capital de la BIRD, à la création d'un poste supplémentaire d'Administrateur pour les pays d'Afrique subsaharienne et à la mise en place d'un mécanisme de sélection du Président de la Banque fondé sur la transparence et le mérite.

A la suite de ces réformes, les Gouverneurs ont convenu en 2010 d'instituer une revue périodique de l'actionnariat de la BIRD et de la SFI tous les cinq ans, à partir de 2015, dans le souci de maintenir la légitimité et le dynamisme de ces institutions. Au cours de la revue de 2015, et sur la base des orientations données par les Gouverneurs, les Administrateurs ont examiné le poids des pays membres dans l'économie mondiale, leur contribution à la mission de développement du GBM et les progrès vers un pouvoir de vote équitable. Ils ont aussi examiné la distribution des actions et de pouvoir de vote, ainsi que les processus de souscription au capital et la méthodologie qui sous-tendaient l'augmentation sélective de capital de 2010.

A la suite de ces travaux, les Administrateurs proposent aux Gouverneurs un certain nombre de principes pour la revue de l'actionnariat de la BIRD et de la SFI et la feuille de route pour y parvenir.

## Dossier Programme de diversité au sein de la Banque mondiale : Le sursaut africain

Le mémorandum des Gouverneurs africains adressé en octobre 2012 aux chefs des deux institutions de Bretton Woods, le premier du genre reçu par l'actuel Président de la Banque mondiale, Dr. Jim Kim, martèle leur désir urgent de voir un changement radical dans la situation du personnel africain au niveau des deux institutions. Au vu des résultats à

## Visite du Président Boni YAYI à la Banque mondiale

Durant son séjour à Washington DC dans le cadre de la signature du deuxième Compact du *Millennium Challenge Account* (MCA), le Président Boni YAYI a rendu visite à la Banque le mercredi 9 septembre 2015. Au cours de cette visite, le Président Boni YAYI s'est entretenu avec le Dr. Jim KIM sur les relations entre le Bénin et la Banque, notamment sur le déblocage de l'appui budgétaire approuvé par la Banque en mars 2015 en faveur de son pays, ainsi que l'impact du changement climatique sur le processus de développement. Auparavant, le Président Boni YAYI a eu un entretien avec l'Administrateur Mohammed Sikie KAYAD sur l'état des relations entre le Bénin et la Banque et sur la situation économique et politique au Bénin.

En ce qui concerne le deuxième Programme du Bénin pour le MCA, approuvé par le Conseil d'Administration du Millennium Challenge Corporation le mercredi 17 juin 2015, la signature de l'accord de don a eu lieu le 9 septembre 2015, à la Maison Blanche à Washington DC, en présence du Président Boni YAYI et du Vice-Président Joe BIDEN. Le Compact (Accord de Don), d'un montant de 411 millions de dollars, est la deuxième

fin septembre 2015 au niveau de la Banque, on pourrait conclure que ce message, réitéré chaque année, commence à porter ses fruits.

L'interpellation des Gouverneurs africains a été suivie d'un engagement fort du Président de la Banque qui s'est donné les moyens nécessaires pour effectuer le rééquilibrage tant attendu en faveur du personnel africain du Groupe de la Banque mondiale. La haute direction et les départements du Groupe ont ainsi signé un pacte visant à renforcer les actions pour atteindre les objectifs fixés. A cette fin, un Conseil sur la diversité et l'inclusion et un groupe consultatif externe (*External Advisory Panel*), chargés d'assurer le suivi des



Le Président YAYI accueilli par le Dr. KIM à son arrivée à la Banque.



Lors de l'audience accordée par le Président YAYI à l'Administrateur KAYAD.

assistance accordée par les Etats-Unis d'Amérique au Bénin pour la mise en œuvre de son prochain Programme (2016–2021) axé essentiellement sur la reconstruction du sous-secteur de l'énergie électrique.

actions et des résultats, ont été créés. En outre, un réseau de défenseurs (*Advocates*) travaille en étroite collaboration avec les bureaux des Vice-Présidents afin de les aider à élargir le champs des exercices de recrutement.

Un Bureau des talents en matière de diversité (*Diversity Talent Desk*) a été créé en mars 2014, afin d'attirer et de recruter des cadres moyens et supérieurs d'origine africaine. Ce Bureau a développé et lancé une nouvelle stratégie de repérage des compétences. Cette stratégie est bâtie sur des relations et des partenariats avec les universités, les associations, les think tanks, les centres techniques, les organisations non-gouvernementales, les



Makhtar Diop, Vice-Président Région Afrique.



Saran Kebet-Koulibaly, Vice-Présidente Contrôle, Stratégie et Gestion de Ressources à la SFI.

Administrateurs africains de la Banque, etc. Ces relations sont noués aussi bien sur le continent africain qu'en Europe et aux Etats Unis.

Des résultats probants sont déjà visibles. Trois Vice-présidents de nationalités africaines ont été nommés en 2015 (un à la Trésorerie, un au département de l'Ethique et un autre à la SFI). Un Directeur Supérieur (*Senior Director*) de nationalité africaine a été également nommé au sein du département transversal en charge de la fragilité. Dans le même temps trois chefs de services de nationalités africaines ont été recrutés au sein du Département sectoriel (*Global Practice*), Social, Urbanisme, Rural et Résilience. Les nouveaux Vice-présidents africains viennent s'ajouter au Vice-président de la Région Afrique pour porter à quatre personnalités la représentation de notre continent à ce niveau de la hiérarchie de la Banque.

Au niveau du programme YPP (*Young Professional Program*), programme de recrutement de jeunes talents qui constituent généralement le vivier des futurs dirigeants de la Banque, 13 africains ont été recrutés en 2015 sur un total de 63, permettant à l'Afrique de franchir pour la première fois le seuil de 20%. Leur progression dans la hiérarchie devrait permettre à l'Afrique d'avoir une meilleure représentation aux échelons supérieurs de la Banque. En outre, une mission



Ousmane Diagana, Vice-Président Ethique.



Oteh Arunma, Vice-Présidente et Trésorière.

de recrutement en Afrique a été lancée en Septembre 2015. Une soixantaine de recrutements sont concernés sur une cible de 200 à moyen terme. 50.000 candidatures ont été reçues à ce sujet. A la suite d'une revue complète de ces candidatures et de l'élaboration d'une liste restreinte, une équipe de la Banque s'est rendue, en septembre 2015, à Dakar, Nairobi et Johannesburg, ainsi qu'à Londres et à Paris pour interviewer les candidats présélectionnés. A terme, l'impact de cette mission est de créer un robuste pipeline de candidats africains qualifiés aux différents postes au sein de la hiérarchie de l'institution.



Le Dr. Kim en compagnie des nouvelles recrues de la Banque au titre du Programme Young Professional 2015. La promotion comprend 13 africains sur un effectif de 63.

# Le Bulletin

DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Rédaction : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Edition: Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Conception: Will Kemp, Services Généraux, Groupe de la Banque mondiale

Impression : Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C.

**Pour toute contribution ou suggestion veuillez contacter**

Abdoul Karim OURO SAMAH,  
aallasan@worldbank.org  
202-458-1158 tél  
202-522-1585 fax

Emile Brillant EKAMBY,  
eekamby@worldbank.org  
202-473-4643 tél  
eds13@worldbank.org

Ce bulletin est aussi disponible sur le site web du Bureau de l'Administrateur, à l'adresse <http://www.worldbank.org/eds13>